

Affiché le : 21/05/2025



C.C.A.S
SÉANCE ORDINAIRE DU 14 MAI 2025
A 17 HEURES 30
En Mairie — Salle du Conseil

1 Place de l'Hôtel de Ville
93 430 VILLETANEUSE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Le mercredi 14 mai 2025, à 17h30, les membres du Conseil d'Administration se sont réunis à l'Hôtel de Ville de Villetaneuse, 1 place de l'Hôtel de Ville, en séance ordinaire, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Vice-Président, le vendredi 9 mai 2025, conformément aux articles L.2121-10 et 12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S, Géry BRANQUART, Abdelkader BEKLI, Tarik ZAHIDI, Yasmina ESSOM, Laure SEUSSE, Karine DEFOSSEZ, membres du Conseil d'Administration.

Étaient absents, excusés :

Dieunor EXCELLENT, Président du C.C.A.S, Fathia BELGUESMIA, OUFKIR Raphael,

Étaient absents, non excusés :

Fatoumata SAKHO, Maurice MENDES DA COSTA, Carinne JUSTE

Nombre de membres en exercice : **13**

Nombre de présents : **7**

Nombre de pouvoirs : **0**

Nombre de votants : **7**

Majide AMMAD, Vice-Président du C.C.A.S., ouvre la séance à 17h41.

Majide AMMAD constate le quorum après l'appel nominal.

Affiché le : 21/05/2025

➤ **LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. EN DATE DU 14 MAI 2025.**

Date et numéro de l'acte	Objet	Vote
Délibération n°D/2025/14.05/01 Examinée le: 14/05/2025	Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du 11 avril 2025	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/02 Examinée le: 14/05/2025	Décisions prises par la Commission des Aides Facultatifs d'Urgence	PREND ACTE
Délibération n°D/2025/14.05/03 Examinée le: 14/05/2025	Élection d'un Vice-Président Délégué	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/04 Examinée le: 14/05/2025	Approbation du projet de convention de mise à disposition d'une aide à domicile du C.C.A.S à la commune de Villeteuse à compter du 1 ^{er} Mai 2025 jusqu'au 31 décembre 2025	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/05 Examinée le: 14/05/2025	Suppression du poste d'Enseignement Artistique à compter du 1 ^{er} Mai 2025	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/06 Examinée le: 14/05/2025	Actualisation du tableau des effectifs et des emplois du C.C.A.S à compter du 1 ^{er} Mai 2025	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/07 Examinée le: 14/05/2025	Aide financière exceptionnelle (aide loyer)	REFUSÉE
Délibération n°D/2025/14.05/08 Examinée le: 14/05/2025	Aide financière exceptionnelle (aide cantine)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/09 Examinée le: 14/05/2025	Aide financière exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/10 Examinée le: 14/05/2025	Aide financière exceptionnelle (aide bilan psychomotricien)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/11 Examinée le: 14/05/2025	Aide financière exceptionnelle (aide mobilier)	APPROUVÉE
Délibération n°D/2025/14.05/12 Examinée le: 14/05/2025	Aide financière exceptionnelle (aide loyer)	APPROUVÉE



Affiché le : 21/05/2025

L'ordre du jour étant épuisé, et les membres du Conseil d'Administration n'ayant plus de question à poser, **Majide AMMAD** lève la séance à 18h29 en remerciant ceux-ci de leur présence.

Les membres du Conseil d'Administration sont invités à signer la feuille de présence.



Etabli à Villetaneuse, le 14 mai 2025,

**Le Vice-Président du C.C.A.S.,
Majide AMMAD.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Montreuil, dans un délai de deux mois, à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.